



20707 - Le pèlerin peut-il prendre un bain pour se rafraîchir après son entrée en état de sacralisation

question

Est-il permis au pèlerin de se laver pour se rafraîchir ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis au musulman de se laver pour se rafraichir en temps de chaleur. Ceci vise à le revigorer et à l'inciter à s'adonner au culte. Il faut toutefois qu'il veille pendant la prise du bain à éviter toute chute de cheveu.

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah le bénir et saluer notre Prophète, Muhammad, sa famille et ses compagnons.